

**LA MAISON DU DIAGNOSTIC**11, rue Louise Colet
13090 AIX-EN-PROVENCE

Tél. : 04 13 41 60 14

Fax : 04 42 50 12 83
contact@audit-dtie.fr

www.audit-dtie.fr

Vos diagnostics immobiliers certifiés en toute tranquillité !

FACTURE N° **22FAOGE8055** Date : **22/09/2022**Société HECTAR
VILLAGE EXPOBAT
PLAN DE CAMPAGNE
13480 CALAS

Facture correspondant au(x) dossier(s) :

Référence	Effectuée le	Immeuble bâti visité
22OGE22098055	22/09/2022	M. LERDA PIERRE 2710, CHEMIN DU PLAN DES PENNES 13170 LES PENNES-MIRABEAU

Diag amiante avant démolition

Référence	Désignation	P Unit. € HT	Taux TVA	Quan t.	Montan t € HT	Montan t TVA	Montan t € TTC
Locaux	Amiante avant démolition	208,333	20	1	208,333	41,667	250,00
Locaux	Termite	208,333	20	1	208,333	41,667	250,00
AMIANTE	Prélèvement + analyse Laboratoire	37,50	20	10	375,00	75,00	450,00

Total HT	791,667 €
Détail TVA	TVA 20% : 158,333 €
Total TVA	158,333 €
Total TTC	950,00 €

Détail Paiement	
Total Paiement	0,00 €
Montant dû	950,00 €

VOTRE RAPPORT VOUS SERA EXPEDIE A RECEPTION DE VOTRE REGLEMENT

CLAUSE DE RESERVE DE PROPRIETE : conformément aux conditions générales de vente, Audit Diagnostic Techniques Immobilières se réserve la propriété des rapports de diagnostic(s) objet des présents débits jusqu'à leur paiement intégral.

Nous vous rappelons que cette facture reste impayée à ce jour, le non règlement de la facture correspondant à ce diagnostic rend celui-ci totalement caduque et non utilisable, pour une signature de compromis, d'acte authentique ou de bail. La SAS La Maison du Diagnostic n'engage aucune assurance et aucune certification sur ce dossier tant qu'il n'est pas réglé de plus elle se dégage de toutes responsabilités en cas de non-paiement de sa facture. Le propriétaire est l'autorité signataire restent responsables en cas de vice caché ou de problème lié aux diagnostics obligatoires en vigueur.

Pénalités de retard (taux annuel) : 9 00% - Une indemnité forfaitaire de 40€ pour frais de recouvrement sera appliquée en cas de retard de paiement conformément aux articles L441-3 et L441-6 du code de commerce - Pas d'escompte pour paiement anticipé - Date d'échéance : 07 10 2022

Merci de retourner ce coupon avec le règlement

N° de dossier : **22OGE22098055**
N° de facture : **22FAOGE8055**Montant dû : **950,00 €**

Adresse de facturation :

Société HECTAR

VILLAGE EXPOBAT

PLAN DE CAMPAGNE

13480 CALAS

Tél : 04 42 02 00 92 Fax : 04 42 31 47 78

**PAIEMENT A RECEPTION DE FACTURE
AU PLUS TARD 15 JOURS APRES EDITION DE CELLE-CI**Chèque à l'Ordre de : LA MAISON DU DIAGNOSTIC
A FAIRE PARVENIR A L'ADRESSE SUIVANTE ACCOMPAGNE DU PRESENT COUPON:
LA MAISON DU DIAGNOSTIC / 11, rue Louise Colet / 13090 AIX EN PROVENCE

Virement Bancaire : Préciser en référence du virement le n° de Facture et de nous faire parvenir copie de l'ordre de virement à contact@audit-dtie.fr

Code Banque	Code Agence	Numéro de compte	Clé RIB	Agence de domiciliation
30004	00700	00010354989	89	BNPPARB AIX PROV MIRABEA (00700)

IBAN : FR7630004007000001035498989

BIC : BNPAFRPPXXX

LA MAISON DU DIAGNOSTIC | 11, rue Louise Colet 13090 AIX-EN-PROVENCE
Tél. : 04 13 41 60 14 - Fax : 04 42 50 12 83 | RCS : 812 390 672 | SAS au capital de 10000 €
N°TVA Intra : FR 80 812390672 | Compagnie d'assurance : AXA France IARD n°6759778504HECTARE SAS
Expobat Village
Plan de Campagne
13480 CABRIES

WWW.HECTARE.FR

Ben Bouny
Adre y
CAMPAGNE
30/09
J. J. J.